

**Guilde canadienne des médias
Conseil exécutif de la sous-section CBC/Radio-Canada
Les 6 et 9 juin 2013**

**Au Holiday Inn Yorkdale, à Toronto
Procès-verbal approuvé le 20 août 2013**

Le jeudi 6 juin 2013

- 1. Appel à l'ordre/appel nominal le jeudi 6 juin 2013, à 9 h**
Marc-Philippe Laurin (président), Andreas Wesley, Harry Mesh, Allan Gofenko, Dominique Delisle (le 9 juin seulement), Michael Robert, Wil Fundal, Chantal Payant (l'après-midi du 6 juin et le 9 juin), Michael Tymchuk, Sean Laughlin, David Croft, Tony Germin, Barb Saxberg (le 6 juin et le matin du 9 juin), Brooks Decillia, Gaynette Spafford (vice-présidente intérimaire et secrétaire)

Absente : Annick Forest

Invité : Dan Oldfield (le 6 juin)
- 2. Ordre du jour**
PROPOSITION : Adoption de l'ordre du jour dans sa version modifiée
P/A W. Fundal et B. Saxberg
Adoptée à l'unanimité
- 3. PROPOSITION** : Adoption du procès-verbal de la conférence téléphonique du 14 mai 2013
P/A H. Mesh et M. Robert
Adoptée. Abstentions : W. Fundal, B. Saxberg et T. Germin n'ont pas assisté à la conférence téléphonique.
- 4. Homologation de la proposition envoyée par courriel** : Telle qu'elle a été approuvée par un vote par courriel . Harry Mesh sera nommé au Comité mixte national jusqu'à la fin de son mandat qui se termine en décembre 2013.
P/A A. Gofenko et S. Laughlin
Adoptée. Une abstention – H. Mesh.
- 5. Mots du président et mises à jour sur le Comité national**
 - . Mise à jour sur l'adoption du projet de loi C-60.
 - . Mise à jour sur la récente rencontre du Comité mixte national (rapport écrit au dossier). Les discussions portent sur les météorologistes (on attend toujours certains renseignements provenant des localités), la prime linguistique du Service du Nord (on n'applique pas la politique [CA] de 2005 uniformément), les mises à jour sur [Tango] (on ne prévoit pas utiliser ce système pour surveiller les employés, la CBC/Radio-Canada publiera une note de service), les vidéojournalistes (on mettra sur pied un groupe de travail pour discuter des lignes directrices de 2004 qui peuvent ne plus tenir compte de la réalité d'aujourd'hui) et les [annulations pertinentes]. On doit présenter le dialogue sur les statistiques du sondage. M.-P. Laurin effectuera le suivi auprès des présidents.
 - . Mise à jour sur la rencontre du Comité consultatif sur les avantages sociaux (CCAS) . il n'y aura pas d'autres révisions du régime de retraite avant 2015.
 - . Mises à jour sur le Conseil exécutif national (CEN) . on accueille Dominique Longval, la nouvelle coordonnatrice de bureau. Jean a quitté son poste et celui-ci ne sera pas pourvu en ce moment. On devrait nommer un conseiller syndical de la Guilde pour l'ouest à l'automne.
 - . Rencontres entre le Syndicat des communications d'Amérique (CWA) et la Guilde des employés de journaux (TNG) . B. Saxberg et H. Mesh ont assisté aux rencontres. H. Mesh rapporte que l'on a modifié le calcul de la rémunération en cas de grève.
 - . CWA Canada . M.-P. Laurin a assisté à la rencontre et il informe les participants que les membres du CWA aideront la Guilde canadienne des médias (GCM) à compenser le coût des récentes publicités sur le projet de loi C-60 acquises par la GCM.

. Grève à la MBS . D. Oldfield fait une mise à jour sur la grève à la MBS.
. Les membres du Comité de sélection en matière de négociation se rencontreront plus tard en juin puisque l'on espère commencer les négociations d'ici la fin de août. Le Conseil exécutif de la sous-section (CESS) a atteint un consensus concernant l'utilisation du Waterside Inn pour les négociations, mais il convient également que la politique d'utilisation d'installations syndicales par rapport aux installations non syndicales doit être examinée. **PROPOSITION dans sa version modifiée** : Le CESS demande au CEN d'examiner la politique concernant l'utilisation de produits et de services syndiqués par rapport aux produits et services non syndiqués et de prendre note qu'il y a une différence entre les termes « non syndiqué » et « antisyndical ». **P/A** H. Mesh et S. Laughlin. Proposition présentée le dimanche 9 juin puis mise en suspens jusqu'à la prochaine rencontre en raison de contraintes de temps.

6. Présentation de D. Oldfield

D. Oldfield présente un plan pour aider à gérer la dette de 250 000 \$ en salaire due à la CBC/Radio-Canada et datant d'avant 2008. On poursuit les discussions avec la CBC/Radio-Canada sur la façon de réduire cette dette à l'aide des fonds restants provenant du processus d'évaluation des emplois. **PROPOSITION** : Le CESS approuve en principe la mise sur pied d'un fonds fiduciaire dont les éléments seront sujets à l'approbation finale par le Conseil. **P/A** H. Mesh et S. Laughlin
Adoptée à l'unanimité

C. Payant arrive à 14 h.

7. Affaires nouvelles

a) **Unités locales de moins de dix membres** . (renseignements provenant du trésorier du CEN, rapport écrit au dossier) : On demande au CESS d'examiner les unités locales qui comptent moins de dix membres. **PROPOSITION** : Mettre sur pied un sous-comité ayant pour but d'examiner les questions relatives aux petites unités locales en portant attention aux responsabilités financières, à la représentation et à la communauté d'intérêt. Ce sous-comité comprendra le directeur, Petites localités. Il consultera les petites localités puis il présentera ses conclusions ainsi que ses recommandations au CESS à la prochaine rencontre en personne. **P/A** B. Saxberg et C. Payant
ADOPTÉE, une voie contre

Le comité est composé de H. Mesh, de G. Spafford, de A. Wesley et de D. Croft.
Mise à jour du dimanche . le comité a tenu une courte rencontre avec les localités, un examen plus approfondi est nécessaire. On remarque que les localités s'opposent énergiquement à tout changement au niveau des unités locales.

8. Affaires courantes

a) **Comité d'examen des comités** . on a présenté un formulaire modèle de demande pour siéger aux comités. **PROPOSITION** : Adoption du formulaire de demande pour siéger aux comités dans sa forme modifiée.

P/A H. Mesh et D. Croft

Adoptée à l'unanimité

b) **Examen de la perte d'audition** . W. Fundal assure que ce point est à l'ordre du jour de la rencontre nationale de santé et sécurité et il présente ses conclusions. **EN SUSPENS**

c) **Qualité et ressources radio** . le CESS discute de la possibilité de présenter ce point à la direction au cours de la rencontre du Conseil des présidents qui aura lieu le lendemain. Mise à jour de la rencontre du 9 juin : on entame certaines discussions à la rencontre du Conseil des présidents et M.-P. Laurin discutera davantage avec la haute direction puis il présentera ses conclusions. **EN SUSPENS**

d) **Questions liées à la charge de travail** . on devrait mettre en ligne une page Web contenant le libellé de la charge de travail d'ici septembre 2013. Le CESS examinera la possibilité de faire une campagne afin d'éduquer tout le monde sur le libellé de la charge de travail.

e) Observateurs et délégués assistant aux rencontres . les discussions se poursuivent à la rencontre du Conseil exécutif national afin d'examiner la faisabilité d'avoir des remplaçants pour assister et voter aux rencontres à la place des présidents. Jusqu'à ce qu'une décision soit prise, **le CESS accepte que, si le président de l'unité de Toronto ne peut assister à une rencontre du CESS, le vice-président puisse le faire avec l'ensemble des droits de vote.**

La séance est levée pour la journée à 17 h 5.

Le dimanche 9 juin 2013

Affaires courantes (suite)

f) Bureaux de la Colombie-Britannique (C.-B.) . W. Fundal indique qu'il n'y a aucun intérêt à séparer la région en des unités distinctes.

g) [Ordre de la Guilde] . **PROPOSITION** : Accepter les critères tels qu'ils sont présentés par le comité.

PIA S. Laughlin et M. Tymchuk On a présenté la proposition et on l'a renvoyée au comité.

EN SUSPENS

B. Saxberg arrive à 10 h 15

h) On distribue des **documents sur les congés spéciaux** et on les examine au cours de la rencontre du Conseil des présidents. On enverra également un communiqué à tous les membres.

i) Sondage sur les négociations . on révisera le sondage en tenant compte des recommandations du CESS et on l'enverra au cours de la semaine.

j) Prime linguistique du Service du Nord . on a envoyé ce point au Comité mixte national.

9. Affaires nouvelles

a) Document sur le [Projet sur les relations] (au dossier) . discussions au sujet du suivi, des rapports (B. Saxberg doit vérifier s'il est possible de communiquer les rapports présentés au Comité mixte national à la suite de chaque séance), du manque d'animateurs francophones pour présenter la formation en français.

PROPOSITION : Que le CESS fournisse une recommandation solide au représentant de la haute direction et de la CBC/Radio-Canada par l'intermédiaire du Comité mixte national ainsi qu'aux membres du Comité de négociation de la GCM afin que la CBC/Radio-Canada et la GCM négocient dans la convention collective un processus mixte qui les engage à reporter les concepts et les principes fondamentaux qui ont été établis et adoptés par les parties au cours des négociations de 2008 à Port Credit entre la CBC/Radio-Canada et la GCM.

PIA A. Gofenko et M. Tymchuk

Adoptée. Une voix contre

Remarque : Cette proposition ne tient compte que des concepts et des principes. Les coûts encourus doivent être renvoyés au CESS aux fins d'approbation.

B. Saxberg quitte à 12 h.

PROPOSITION : Le [Projet sur les relations] a été une réussite puisqu'il a permis, en général, d'améliorer la relation de travail entre la GCM et la direction. Sous la direction de Barb Saxberg, le projet a permis d'annoncer au niveau de la proposition, de la collaboration et de la mise en œuvre du [Projet sur les relations]. Qu'il soit résolu que le CESS reconnaisse formellement et remercie Barb Saxberg pour le travail qu'elle a accompli.

Adoptée. Une abstention.

b) Politique sur la gestion du développement du personnel . à un récent congrès national, la CBC/Radio-Canada a décidé de ne pas payer les journées et les heures supplémentaires des employés membres de la GCM qui y ont assisté. M.-P. Laurin effectuera le suivi . cas déferé au Comité mixte national.

c) Membres de Radio-Canada au Nouveau-Brunswick (documents au dossier)

PROPOSITION : Que le CESS défère au CEN la demande de deux membres de Radio-Canada de Fredericton qui veulent se joindre à la localité du nord du Nouveau-Brunswick, nonobstant les droits concernant le réaménagement des effectifs contenus dans la convention collective.

P/A C. Payant et D. Croft **Adoptée par sept voix, quatre voix contre et deux abstentions**

d) Demande de financement de la localité de Toronto : **PROPOSITION** : Le CESS appuie la demande de financement provenant de la localité de Toronto pour que le poste de président de la GCM de Toronto soit rémunéré jusqu'à quatre jours par semaine par le CEN.

P/A T. Germin et C. Payant **Adoptée avec huit voix pour, trois voix contre et deux abstentions (G. Spafford et M. Robert) en raison d'un manque de renseignements.**

Remarque : On a approuvé cette proposition afin que la localité de Toronto fournissent les documents appropriés au CEN, c.-à-d. les registres financiers détaillés, la proposition de la localité pour cette demande, les fiches de présence de T. Germin et tout autre renseignement jugé nécessaire.

e) Compte rendu de la rencontre du Conseil des présidents . le CESS s'est entendu sur la tenue d'un sondage. M.-P. Laurin rassemblera les renseignements provenant des présidents et portant sur « la manière de faire face au changement en tant que gestionnaire et employé » en plus de les présenter au CESS avant de les envoyer à Hubert.

La séance est levée à 17 h 14. P/A W. Fundal et S. Laughlin